



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.95

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

COURRIERS REÇUS

Loire Sornin : nous émettons un avis favorable à votre demande de report du match n°54622328, BRIENNON – LOIRE SORNIN, du vendredi 12 décembre. Le club de Briennon a donné son accord.

Briennon : nous émettons un avis favorable à votre demande d'avancer au vendredi 6 mars, le match n° 54622367, MABLY – BRIENNON, initialement programmé le vendredi 13 mars. Cette décision est néanmoins conditionnée à l'accord du club de Mably.

REPORT DES MATCHS « CRITERIUM »

LA JOURNÉE 7 (annulée les 21 et 22 novembre) EST REPROGRAMMÉE aux 16 et 17 JANVIER 2026.

Le match n°54621878 du 10/10/25, ST ANDRE D'APCHON – VILLEREST, se jouera le **samedi 20 décembre, à 14h30**.

Le match n°54566356 du 14/11/25, ST DENIS DE CABANNE – PARIGNY ST CYR 5, se jouera le **vendredi 6 février, à 21h**.

Le match n°54623825 du 12/12/25, ST JEAN LA BUSSIERE – PERREUX, se jouera le **vendredi 6 février, à 20h30**.

Le match n°54622298 du 10/10/25, ST NIZIER SOUS CHARLIEU – COURS, se jouera le **vendredi 6 février, à 21h**.

Le match n°54623998 du 12/12/25, AVENIR COTE 5 – ESSOR, se jouera le **vendredi 6 février, à 21h**.

Le match n°54621908 du 12/12/25, GOAL FOOT – NORD ROANNAIS, se jouera le **vendredi 6 février, à 21h**.

Le match n°54622328 du 12/12/25, BRIENNON – LOIRE SORNIN, se jouera le **vendredi 6 février, à 21h**.

Le match n°54566328 du 20/09/25, ROANNE ARCT – COMMELLE VERNAY, se jouera le **samedi 7 février, à 14h30**.

Le match n°54622822 du 28/11/25, PERREUX – ST NIZIER SOUS CHARLIEU, se jouera le **vendredi 3 avril, à 20h30**

AVIS AUX CLUBS

Rappel :

Si pour des raisons météorologiques (ou autres), votre terrain est impraticable, la rencontre est automatiquement inversée.

Article 2.4.4 Terrains impraticables (RS du championnat « Critérium ») :

Lorsque les terrains sont impraticables ou en cas d'arrêté municipal, tous les clubs et toutes les équipes ont l'obligation d'inverser les rencontres, même lors des matchs retour.

En cas d'inversion des rencontres ou de l'annulation du match, pensez bien à prévenir l'arbitre qui est désigné.

TIRAGE AU SORT COUPES « CRITERIUM »

Le tirage au sort des **1/4 de finale** des **Coupes de l'AMITIE et DALFORT** aura lieu le **jeudi 22 janvier à 18h30, dans les locaux de la Délégation du Roannais**.